

# SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS

**La section européenne anglais** s'inscrit dans le développement du multilinguisme et l'amélioration de l'enseignement des langues. Elle a pour vocation de proposer un enseignement renforcé de l'anglais, l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique et la connaissance approfondie de la culture du pays de la section.

## OBJECTIFS

- Obtenir le **baccalauréat mention « section européenne »**. Cette mention peut s'obtenir facilement si le travail fourni pendant l'année scolaire est régulier. Elle permet aux élèves d'intégrer plus facilement des formations franco-anglaises dans les universités ou dans les grandes écoles, formations dont le nombre est chaque année en hausse.
- La mention « section européenne » constitue une preuve de compétence en langue anglaise pour la recherche d'un emploi en France.
- Préparer **aux diplômes délivrés par le British Council** : Cambridge First Certificate, TOEFL...qui sont, pour les entreprises notamment, un gage supplémentaire de compétence en langue anglaise étant donné la valeur internationale de ces examens.
- Acquérir un bon niveau en langue anglaise qui est un atout important, quelles que soient les études supérieures poursuivies ultérieurement (classes préparatoires, écoles supérieures d'ingénieur, de commerce ..., université).

## FORMATION

Les élèves sont regroupés pour les cours de DNL en anglais.

- **Classe de seconde** : Langue vivante anglais + 2 heures DNL Histoire Géographie
- **Classe de première** : Langue vivante anglais + 1 heure et demie à 2 heures de DNL Histoire Géographie, SVT ou mathématiques.
- **Classe de Terminale** : Langue vivante anglais + 1 heure et demie à 2 heures de DNL Histoire Géographie, SVT ou mathématiques.

## Obtention de la mention « section européenne »

- **L'épreuve d'anglais** au baccalauréat est celle de contrôle continu prévue pour l'enseignement commun d'anglais. La note obtenue doit être égale ou supérieure à 12 sur 20.
- **L'évaluation spécifique de contrôle continu qui doit être supérieure à 10 sur 20 :**
  - **Interrogation orale d'Histoire Géographie, de SVT, ou de Mathématiques en anglais comptant pour 80% de la note globale** (20 minutes de préparation et 20 minutes d'interrogation) portant sur le programme de Première ou de Terminale.
  - **Note sanctionnant la scolarité de l'élève en anglais et DNL pour 20% de la note globale.**

## Profil

- La motivation est, avant même le niveau linguistique acquis au collège, un gage de réussite dans la section.
- La section s'adresse à tous les élèves ayant suivi un enseignement de LV1 ou de LV2 classique.

## Recrutement

La candidature à une section européenne s'instruit à partir du collège d'origine.

La sélection au lycée se fait au vu des résultats.

**Lycée International Jeanne d'Arc**  
40 avenue de Grande-Bretagne  
63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 92 66 10

Fax 04 73 90 40 70

E-mail : [ce.0630019d@ac-clermont.fr](mailto:ce.0630019d@ac-clermont.fr)